

# COMMUNE D'ETOURVY

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

### DU 9 JUIN 2023

L'an deux mil vingt-trois, le neuf juin à 20 h 00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni dans la salle du Conseil en séance publique sous la présidence de Monsieur Sylvain JESSIONESSE, premier adjoint.

#### **Présents :**

**Mmes :** Marie-Christine PORTIER, Sandrine SERVAIS, Catherine GOVIN, Christelle SEURAT  
**Mrs. :** Dominique FOURMEAUX, Sylvain JESSIONESSE, Bruno BERGE, Michel BOUCHÉ, Laurent BRAGUE, Michel ROYER,

#### **Absents excusés**

Monsieur Dominique LHOMME

Madame Christelle SEURAT est nommée secrétaire de séance.

Monsieur Sylvain JESSIONESSE donne lecture du procès-verbal de la réunion du 7 Avril qui est accepté à l'unanimité des présents

#### **Fonctionnement de la commune en cas d'empêchement du Maire :**

Les membres du Conseil Municipal ont reçu un message envoyé par Dominique LHOMME préalablement à la tenue de cette séance du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal avait pris une délibération le 26 Mai 2020

- Permettant à un adjoint ou un conseiller municipal agissant par délégation du maire de signer les délibérations
- De prendre des décisions en cas d'empêchement du Maire.

Nous avons informé et contacté la préfecture qui doit nous préciser les éventuelles démarches complémentaires à réaliser et/ou décisions à prendre.

#### **Dossier Saunier Hugot :**

Le Conseil Municipal prend connaissance du suivi du budget en intégrant

- Les avenants à prévoir pour donner suite aux corrections apportées sur la nature des travaux
  - o Charpente : 6 450,00 € HT
  - o Branchement du compteur d'eau : 4 316,90 € HT
  - o Raccordement électrique : 564,00 € HT
- Les avenants liés à la revalorisation des prix
  - o Platerie : 4 461,10 € HT
  - o Menuiserie Aluminium : 2 236,00 € HT
- Le montant des avenants s'établit à 18 028,00 € HT

Les travaux sont suivis par le cabinet d'architectes en prévision d'une livraison du chantier prévue en janvier 2024. L'entreprise GOVIN, qui réalise les 3 premiers lots, s'implique également dans le suivi du chantier. Des précisions seront demandées au cabinet d'architectes concernant l'actualisation des tarifs. Le tableau de financement sera mis à jour et sera présenté lors de la prochaine séance de Conseil Municipal.

**Dossier Cantine scolaire :**

Le Conseil Municipal prend connaissance des premières démarches réalisées concernant

- Le choix d'une entreprise pour coordonner les travaux de sécurité et de protection des travailleurs. A ce titre nous n'avons reçu qu'une seule proposition d'accompagnement pour un montant de 2 340 € HT et sommes dans l'attente d'autres propositions
- Le choix d'une entreprise pour réaliser les diagnostics de plomb et d'amiante. Nous avons reçu à ce jour une seule proposition pour un montant de 900 € HT. 2 autres entreprises ont été sollicitées avec l'appui du cabinet d'architectes.

La Conseil Municipal décide d'attendre la réception des devis sollicités pour choisir les entreprises.

**Dossier Halte randonneurs :**

Le Conseil Municipal prend connaissance des informations en prévision d'actualiser le plan de financement

- Mise à jour du montant de travaux à réaliser à partir des devis reçus et analysés par le cabinet d'architectes : 113 608 € contre 124 651 € pour l'ancien projet soit une économie de 11 000 €
- Sollicitation d'un complément de prise en charge de travaux par l'organisme financeur, à savoir la Région Grand Est motivée par l'augmentation du coût des travaux.
- Ces 2 actions cumulées devraient permettre de retrouver le plan de financement initial, à savoir un reste à charge pour le Domaine Saint Georges inférieur à 10 000 €.

La réunion de coordination est fixée au mardi 25 juillet 2023.

**Dossier requalification du terrain de tennis :**

Les demandes de financement déposées auprès de l'Agence Nationale du Sport (ANS), du Conseil Régional et du Conseil Départemental sont en cours d'instruction.

Les contacts sont en cours pour que des aides privées financent une bonne partie des 26 000 € restant. Le reste à la charge de la commune sera compris entre 0 et 26 000 € selon ces aides privées obtenues.

**DIAGNOSTIC SAFER sur les biens vacants forestiers :**

56 communes sont concernées. 47 communes dont Etourvy ont souhaité intégrer cette démarche. La SAFER doit établir et communiquer un devis pour réaliser les travaux préalablement à la mise en place de la réintégration des biens vacants dans le patrimoine de la commune d'Etourvy.

**Diagnostic Borne Incendie de Binanté :**

Le SDDEA a à nouveau signalé à la commune d'Etourvy que la borne d'incendie située entre la ferme de Binanté et la Ferme du Pellerin n'est plus opérationnelle depuis 2015. A l'époque le conseil syndical du syndicat des eaux d'Etourvy-Chaserey et la commune d'Etourvy avaient pris la décision de faire installer une borne incendie pour permettre à la commune d'Etourvy d'assurer sa mission de gestion des incendies.

Cette borne est située sur une canalisation de diamètre 60 et ne répond plus aux normes imposées à savoir de pouvoir fournir 60 M3/heure pendant 2 heures. Un moyen alternatif avait été installé par le biais d'un branchement en direct sur le château d'eau de Binanté.

Aujourd'hui, l'autre possibilité est l'utilisation, par réquisition si besoin, des réserves d'incendie implantées à la Ferme du Pellerin et au nouveau bâtiment construit par la SCEA JESSIONESSE.

Le conseil Municipal propose qu'un RDV soit réalisé avec l'appui de la compagnie des sapeurs pompiers d'Etourvy et le SDDEA pour se rendre sur place et constater l'état de la borne d'incendie.

### **Implantation d'un jardin du souvenir :**

Les démarches sont réalisées pour solliciter une entreprise de pompe funèbre. Le devis n'est pas arrivé à ce jour.

Le Conseil Municipal décide de définir un cahier des charges et de solliciter également une entreprise d'aménagement d'espace vert. Catherine GOVIN prend en charge cette mission et proposera lors d'une prochaine séance de Conseil Municipal différents scénarii.

### **Informations et questions diverses :**

#### ***Signature SPL-Xdemat***

- Les démarches sont en cours pour que le Maire adjoint dispose d'une signature dématérialisée en complément de celle déjà opérationnelle par Le Maire.

#### ***Assainissement Domaine Saint Georges***

- La commune d'Etourvy est propriétaire des bâtiments exploités par Le Domaine Saint Georges. A ce titre la commune a déposé des demandes et obtenu des subventions dans le cadre de l'opération groupée, pour faire mettre aux normes les installations d'assainissement. Initialement les travaux doivent être terminés début 2024 pour obtenir le versement des aides. La commune d'Etourvy va solliciter auprès de l'organisme instructeur une demande de prorogation de 18 à 24 mois pour disposer de temps nécessaire afin de réaliser les travaux pour conserver les subventions.

#### ***Désignation de 2 représentants par le Conseil Municipal pour siéger au Bureau de l'association foncière***

- L'association foncière regroupe les propriétaires de terres agricoles. Elle est propriétaire des chemins de remembrements situés sur la commune d'Etourvy.

Le bureau de l'association est composé

- Du maire ou d'un conseiller municipal désigné par lui
- De 2 personnes désignées par le conseil Municipal
- De 2 personnes désignées par la chambre d'agriculture

Le mandat du bureau de l'association foncière arrive à échéance et doit être renouvelé en 2023. Le Conseil Municipal avait désigné en 2017 Christian PORTIER ET Jean-Paul JESSIONESSE. Ces 2 personnes sont prêtes à poursuivre leur action. Le Conseil Municipal désigne de nouveau Christian PORTIER ET Jean-Paul JESSIONESSE pour la période de 2023 à 2029.

#### ***Sécurité autour de l'étang***

- Les devis sont demandés auprès de l'entreprise Mercier de Gyé-sur-Seine qui a réalisé la rénovation des portes du cimetière et des grilles du monument aux morts. D'autres entreprises seront sollicitées.

#### ***Agrivoltaïsme***

- Les agriculteurs et la société de développement GLHD poursuivent leurs travaux en prévision de formaliser la demande de permis de construire. A ce titre une plaquette a été éditée et distribuée à l'ensemble de la population présentant les prochains rendez-vous prévus pour la concertation dont :
  - Vendredi 16 et samedi 17 juin : porte à porte des animateurs de la concertation pour présenter le projet et répondre aux questions
  - Dimanche 18 juin : stand d'informations et de participation sur le parcours de la randonnée
  - Samedi 24 juin de 10 à 12h à la mairie : atelier de co-construction sur l'intégration paysagère et la préservation de la biodiversité
  - Mardi 4 juillet de 19 h à 21 h à la mairie d'Etourvy : atelier chasse sur les pratiques aux alentours du projet

***Dossier Viticole***

- La prochaine assemblée de l'association Viticole aura lieu au cours de l'été. Les personnes qui souhaitent s'informer sont les bienvenues et peuvent adhérer à l'association

***Cygne***

- La commune a acheté de l'aliment spécial pour compléter la nourriture des petits cygnes.

***Remise des prix au SMBVA le jeudi 8 juin 2023***

- Le Conseil Municipal était représenté par plusieurs conseillers. La commune d'Etourvy a été mise en avant, à travers notamment l'implication de Dominique LHOMME pour la réalisation de ce projet et le discours de Dominique FOURMEAUX  
Un panier garni sera offert à Jean-Paul ISSELIN pour le remercier de sa présence pour mettre en avant le moulin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h

**L'Adjoint au Maire**  
**M. JESSIONESSE Sylvain**